MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : AIRAINES

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame et Prieuré

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame et Prieuré

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/11/1932

Étendue de la protection : Bâtiments du prieuré : classement par journal officiel du 22 novembre 1932

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.